

# UNE ANNÉE SUR MESURE

Excédé par le rôle prédominant des pontifes, souvent corrompus, Jules César décide de s'affranchir des contraintes du calendrier lunaire et des mois intercalaires pour imposer son rythme à l'empire : le calendrier julien. Avant celui-ci, pour rattraper la dérive saisonnière, les pontifes fixaient, tous les trois ans, la durée et la place dans le calendrier d'un treizième mois : Mercedonius. Ce dernier était alors associé aux transferts d'argent et faisait ainsi l'objet de toutes les convoitises. Sosigène régla l'année civile sur le cours du Soleil, la découpant en 365 jours regroupés en douze mois. Tous les quatre ans, le sixième jour avant les calendes de mars est doublé. Ces années sont dites bissextiles.

La commission pour la défense du calendrier julien présidée par le pape Grégoire XIII. G. Dagli Orti.

Sur ordre du pape Grégoire XIII, l'année 1582 est amputée, au mois d'octobre, de dix jours. L'équinoxe est ainsi recalé le 21 mars de l'année suivante et les années séculaires dont le millésime n'est pas divisible par 400 ne sont plus bissextiles. Cette réforme, qui donne naissance au calendrier grégorien, permet de corriger l'erreur de Sosigène. Cet astronome d'Alexandrie, chargé par Jules César en 46 av. J.-C. de concevoir un calendrier efficace, se fonda sur une année tropique de 365, 25 jours, donc trop longue. À l'échelle de l'année, cette erreur n'était que de 0,0078 jour, soit 11 minutes par an - sans doute une précision difficile à atteindre à cette époque pour mesurer la durée de l'année. Mais tous les 400 ans, l'équinoxe prenait une avance de 3 jours par rapport au calendrier.



Le mois de juin, *Les très riches heures du duc de Berry* (1416). AKG, Paris.